

“ Science et technologie à la rencontre de  
l’agriculture urbaine en Afrique ”

N° Spécial 2025

Revue Scientifique du



Laboratoire  
Ville Société Territoire  
(laboVST)

# Le Journal des Sciences Sociales

Actes du Colloque International Pluridisciplinaire

“ Science et technologie à la rencontre de  
l’agriculture urbaine en Afrique ”

10 et 11 juin 2025 à l’Ecole Normale Supérieure (ENS),  
Abidjan-Côte d’Ivoire

N° Spécial - Novembre 2025

ISSN 2073-9303

Sous la Direction de  
**KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe**  
Professeur Titulaire,  
Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

## Actes du Colloque

# SCIENCE ET TECHNOLOGIE À LA RENCONTRE DE L'AGRICULTURE URBAINE EN AFRIQUE



**Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan-Côte d'Ivoire**  
**10 et 11 juin 2025**

Colloque organisé par  
**L'Institut de Géographie Tropicale (IGT) et**  
**L'ONG Agir pour l'Agriculture Urbaine en Côte d'Ivoire(2AUCI)**

Partenaires :



Revue Scientifique du



Ville Société Territoire

www.labo-vst.org

# Le Journal des Sciences Sociales

## INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23408>

**Impact factor 2025 : 6.839**

**Impact factor 2024 : 5.46**

**Impact factor 2023 : 3.379**

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/114767>



<https://reseau-mirabel.info/revue/21500/Le-Journal-des-Sciences-Sociales>

---

*Le Journal des Sciences Sociales*

revueljss2@gmail.com

www.labo-vst.org

# LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Prof Simplicite Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie  
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,  
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci

Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),  
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi\_diahou@yahoo.fr

Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane  
Ouattara, ), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi\_brou@uao.edu.ci

Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix  
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-  
socio.org

Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),  
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université  
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr

Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo  
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702  
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af\_vanga@yahoo.fr

## COMITE EDITORIAL

### Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : [syaffou@yahoo.fr](mailto:syaffou@yahoo.fr) ou [affou@ird.ci](mailto:affou@ird.ci)

### Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)  
Cel : 0033668032480 ; Email : [yapi\\_diahou@yahoo.fr](mailto:yapi_diahou@yahoo.fr)

### Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)  
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : [ibojonas@yahoo.fr](mailto:ibojonas@yahoo.fr)

### Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0103192952, Email [assueyao@yahoo.fr](mailto:assueyao@yahoo.fr)

Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : [attien\\_2@yahoo.fr](mailto:attien_2@yahoo.fr)

Yapi Atsé Calvin, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0707996683, E-mail : [atsecalvinyapi@gmail.com](mailto:atsecalvinyapi@gmail.com)

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail: [yassiga@gmail.com](mailto:yassiga@gmail.com)

### Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129, E-mail : [bohounse@yahoo.fr](mailto:bohounse@yahoo.fr)

## COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

# SOMMAIRE

## AXE 1 : AGRICULTURE URBAINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

	<b>Pages</b>
Drissa TRAORE Nadège DAO Moussa COULIBALY Kinakpefan Michel TRAORE	<b>7</b>

## AXE 2 : AGRICULTURE URBAINE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

N’Goran Alphonse BROU Yao Alain HAMIEN	Les cultures maraichères urbaines, une alternative de sécurité alimentaire à Bouaké de 1912 à 2020	<b>20</b>
Achille Roger TAPE Hermance-Starlin Kouacou KAMELAN Zady Edouard ZOGBO	Disponibilité des légumes et dynamique de la restauration de rue dans un contexte de sécurité alimentaire dans la ville de Bouaké	<b>32</b>
KONAN Kouakou Attien Jean-Michel YAPI Atsé Calvin	Dynamique urbaine et activités agricoles dans la ville planifiée de Yamoussoukro	<b>45</b>
ILBOUDO Wendinda Natacha OUEDRAOGO R. Ulysse Emmanuel YANOOGO Isidore	Les aménagements hydro-agricoles, stimulateurs de développement au Burkina- Faso : cas des bas-fonds de la commune de Koubri	<b>57</b>
N’GUESSAN Kacou François	Production et commercialisation des vivriers marchands autour du chemin de fer dans la ville de Bouaké	<b>73</b>
Pierre E. ESSENGUE NKODO Samuel FAMNA DJESIRI	Agriculture urbaine et souveraineté alimentaire dans une métropole périphérique en gestation, cas de Bertoua au Cameroun	<b>84</b>
KANGA Kouassi Innocent BOLOU Gbitry Abel DINDJI Médé Roger	Les femmes et la production maraîchère intra urbaine à Daloa (Centre-Ouest de la Côte d’Ivoire)	<b>97</b>

TAPE Bidi Lehou      Dynamique de la culture hors-sol dans la zone urbaine et      **109**  
Franck Cyril  
EFFO Kra Gabin

Koffi N'srèké      L'agriculture urbaine face à la souveraineté alimentaire : quelles      **122**  
Edouard  
ADJOU MANI

### **AXE 3 : AGRICULTURE URBAINE ET INSERTION PROFESSIONNELLE**

OUATTARA Zana      L'agriculture urbaine, facteur d'insertion socio-      **131**  
Souleymane  
ADAYE Akoua      professionnelle dans la ville de Bouaké (Centre de la Côte  
Assunta      d'Ivoire)  
KOUAKOU Kouame  
Abdoulaye

KOFFI Simplicie Yao      Maraîchage urbain, insertion professionnelle et      **144**  
autonomisation de la femme à Korhogo,  
Nord de la Côte d'Ivoire

KONAN Kouacou      Agriculture urbaine et genre, une opportunité      **155**  
Fabrice      d'émancipation des femmes africaines  
SANHEIN N'guessan  
Hervé

### **AXE 4 : AGRICULTURE URBAINE ET TECHNOLOGIE**

Maty BA      L'intelligence artificielle générative au service de      **163**  
Ibrahima SYLLA      l'agriculture urbaine : analyse de l'usage de la plateforme  
Amadou NGAIDE      IA-agri par les producteurs de Malika (Dakar, Sénégal)  
Moustapha NDIAYE  
Serigne Omar  
DRAME

## **L'agriculture urbaine face à la souveraineté alimentaire : quelles politiques pour une alimentation durable en Côte d'Ivoire ?**

### **Urban agriculture and food sovereignty: what policies for a sustainable food future in Côte d'Ivoire?**

**Dr Koffi N'srèké Edouard ADJOURMANI**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire  
Philosophie, Histoire des Science et Bioéthique  
[adjourmaniedouard@gmail.com](mailto:adjourmaniedouard@gmail.com)

*Reçu le 30 août 2025 ; Révisé le 18 octobre 2025 ; Accepté le 15 novembre 2025*

#### **Résumé**

Dans un contexte d'urbanisation accélérée et de dépendance structurelle aux importations alimentaires, la Côte d'Ivoire s'interroge sur sa capacité à assurer durablement la souveraineté alimentaire de ses populations urbaines. Dans cette perspective, l'agriculture urbaine apparaît comme une alternative stratégique, bien que confrontée à des contraintes foncières, institutionnelles et économiques. Cet article vise à analyser la contribution potentielle de l'agriculture urbaine à la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire, tout en identifiant les stratégies politiques nécessaires pour instaurer un système alimentaire urbain durable. Pour répondre à cet objectif, la démarche méthodologique adoptée repose sur une analyse qualitative et conceptuelle, mobilisant à la fois des travaux théoriques sur la souveraineté alimentaire, des recherches empiriques relatives aux pratiques agricoles urbaines en Afrique de l'Ouest, ainsi que l'examen critique de politiques publiques nationales et internationales en matière d'alimentation durable. L'étude met en lumière les tensions profondes entre l'idéal de souveraineté alimentaire fondé sur l'autonomie alimentaire, la justice sociale et la participation citoyenne et les contraintes propres aux espaces urbains, notamment la rareté du foncier, la faiblesse des infrastructures, la prégnance des filières agro-industrielles, etc. Toutefois, les résultats montrent que l'agriculture urbaine peut devenir un levier viable à condition d'être soutenue par des stratégies étatiques cohérentes : sécurisation foncière, promotion de l'agroécologie, développement de circuits courts, renforcement institutionnel, participation communautaire et recours aux nouvelles technologies du jardinage. Ainsi, l'étude conclut que la conciliation entre agriculture urbaine et souveraineté alimentaire est possible si elle s'inscrit dans une vision politique intégrant les impératifs de durabilité, de résilience.

**Mots clés :** souveraineté alimentaire, agriculture urbaine, innovations technologiques, stratégies politiques, Côte d'Ivoire

#### **Abstract**

Faced with accelerated urbanization and structural dependence on food imports, Côte d'Ivoire questions its capacity to sustainably ensure the food sovereignty of its urban populations. From this perspective, urban agriculture appears as a strategic alternative, although it faces land, institutional, and economic constraints. The general objective of this article is to analyze the potential contribution of urban agriculture to food sovereignty in Côte d'Ivoire, while identifying the necessary political strategies to establish a sustainable urban food system. To achieve this objective, the methodological approach adopted is based on a qualitative and conceptual analysis, mobilizing both theoretical works on food sovereignty, empirical research related to urban agricultural practices in West Africa, as well as a critical examination of national and international public policies on sustainable food. The study highlights the deep tensions between the ideal of food sovereignty based on autonomy, social justice, and citizen participation and the constraints inherent in urban areas, particularly land scarcity, weak infrastructure, and the prevalence of agro-industrial sectors. However, the results show that urban agriculture can become a viable lever provided it is supported by

coherent state strategies: land tenure security, promotion of agroecology, development of short supply chains, institutional strengthening, community participation and application the news technologies. Thus, the study concludes that reconciliation between urban agriculture and food sovereignty is possible if it is part of a political vision integrating the imperatives of sustainability, urban resilience, and social equity.

**Keywords:** food sovereignty, urban agriculture, technological innovations, political strategies, Ivory Coast.

## Introduction

Face à une urbanisation rapide des villes ivoiriennes et à la dépendance persistante aux importations alimentaires, la question de la souveraineté alimentaire s'impose aujourd'hui comme un défi majeur pour la Côte d'Ivoire. Celle-ci renvoie à la capacité d'un peuple à définir avec aisance et liberté son modèle alimentaire en visant l'autonomie, la justice sociale et la participation démocratique. (R. Patel, 2009, p. 304), soulignes-en ce sens que « la souveraineté alimentaire est avant tout un projet politique visant à rendre aux citoyens le contrôle démocratique de leur système alimentaire dans le respect de la justice sociale et des équilibres écologiques ». Ainsi, la souveraineté alimentaire constitue un horizon éthique qui articule démocratie, équité et durabilité invitant des sociétés dont la Côte d'Ivoire à repenser profondément leurs politiques agricoles et urbaines pour construire un système alimentaire plus juste et plus résilient.

Dans cette dynamique se pose la nécessité de réinventer l'agriculture pour répondre au besoin alimentaire de la population. Le récent colloque tenu du 10 au 11 juin 2025 à École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan, sous le thème « Science et technologie à la rencontre de l'agriculture urbaine en Afrique », prévoyait des réflexions sur les politiques de vulgarisation et l'apport de l'agriculture urbaine à la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire. Car, dans cette perspective d'insécurité alimentaire, et de dépendance aux importations, l'agriculture urbaine semble exhiber une garantie prometteuse : elle rapproche producteur et consommateur. Smit ne dit pas le contraire lorsqu'il précise qu'elle « réduit la distance entre producteurs et consommateurs et permet de réinscrire l'alimentation dans un espace social et territorial partagé », (Smit, et Al, 2001, p. 14). L'agriculture urbaine renforce également la résilience des villes puisqu'« en période de crise, [elle] agit comme un mécanisme de résilience en offrant une source locale, flexible et accessible d'approvisionnement alimentaire », (Zeeuw, 2011, p. 27). De même, elle favorise valorise les circuits courts à travers la relocalisation de l'économie alimentaire et le renforcement des liens sociaux. C'est pourquoi il semble crucial, de « reconnecter les villes aux territoires agricoles, ainsi que les citoyens à la production de leur alimentation », (R. Schweizer and C. Mumenthaler, 2017, p. 2).

Cependant, la vulgarisation et la pratique de l'agriculture urbaine se heurtent à des limites structurelles. Desquelles limites sont des espaces façonnés par des forces politiques et économiques. (H. Lefebvre, 1958, p. 199) souligne que « l'espace est un produit social » façonné par des intérêts immobiliers, économiques et politiques, il laisse peu de place à des usages agricoles pérennes. Cette réalité se conjugue à une dépendance structurelle aux importations alimentaires. Dans cette même tendance, l'absence de politiques publiques adaptées et la dépendance au marché mondial fragilisent la capacité réelle de l'agriculture urbaine à assurer une part de la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire. Confirmant ainsi les soupçons de (V. Shiva, 1988, p. 112), selon laquelle « la mondialisation alimentaire crée des dépendances qui affaiblissent les agricultures locales ». Au-delà des limites structurelles, politiques et économiques, la filière des produits vivriers souffre à la fois du manque de coordination, de compétences et d'organisation du travail. Notre propos trouve un écho favorable à travers les mots de (Ducroquet, H., Tillie, P. et Al 2017, p.12.) lorsqu'ils écrivent :

*les filières de produits vivriers se caractérisent encore par leur faible structuration et notamment par le manque d'efficacité des coopératives de producteurs. Le modèle d'organisation qui permettrait aux producteurs de cultures vivrières d'accéder plus aisément aux intrants et à l'assistance technique ainsi que d'obtenir des conditions de commercialisation plus favorables reste encore à inventer.*

Cette réalité soulève une préoccupation fondamentale entre l'idéal normatif de la souveraineté alimentaire et les contraintes matérielles de l'agriculture urbaine. Cette

préoccupation questionne notre responsabilité envers les générations futures au sens de l'agis responsable jonasien.

Dès lors, le problème qui fait office d'analyse dans ce présent article se formule comme suit : l'agriculture urbaine, malgré ses contraintes structurelles peut-elle devenir un levier réel de la souveraineté alimentaire sans opérer un tournant vers l'action politique ? Autrement dit, comment l'action politique peut-elle permettre à l'agriculture urbaine de surmonter ses contraintes et de soutenir efficacement la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire ? En s'appuyant sur des méthodes analytiques et herméneutiques, la résolution de cette interrogation s'articule autour de trois points essentiels. Il convient d'abord d'examiner en quoi l'agriculture urbaine peut soutenir l'idéal d'autonomie et de justice porté par la souveraineté alimentaire, avant d'analyser les limites structurelles et politiques qui freinent sa contribution réelle, afin d'identifier enfin les stratégies publiques susceptibles de faire de cette agriculture un véritable levier d'alimentation durable en Côte d'Ivoire. Ainsi, l'objectif de cet article vise à analyser comment l'agriculture urbaine peut, avec l'action politique, contribuer de manière significative à la réalisation de la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire.

## **1- L'agriculture urbaine : un soutien potentiel à l'idéal de souveraineté alimentaire**

La souveraineté alimentaire perçue comme « le droit [des peuples] à produire leur propre nourriture pour leur alimentation sur leur propre territoire » (A.A. Desmarais, 2012). Cette déclaration implique l'idée que la souveraineté exige le droit des paysans locaux à produire et à consommer sainement avec dignité sans contrainte extérieure. Les peuples, dans leurs diversités, doivent disposer de ressources nécessaires pour produire leur subsistance en protégeant leur environnement. C'est pourquoi « ils doivent avoir un meilleur accès aux ressources foncières, davantage de contrôle sur leur terre, davantage de semences, le crédit, les marchés » (A.A. Desmarais, 2012). De même, la souveraineté alimentaire implique la production alimentaire locale, durable, respectueuse des cultures en donnant la priorité aux agriculteurs et aux consommateurs. Comme définie celle-ci, obéit à trois principes fondamentaux notamment l'autonomisation alimentaire des peuples, la justice sociale, et la participation démocratique. En témoigne (Nyéléni, 2025, lorsqu'il affirme « la souveraineté alimentaire n'est pas qu'une question de nourriture : c'est aussi une bataille pour la paix, la justice et la démocratie »).

D'évidence, la souveraineté alimentaire repose d'abord sur l'autonomie des populations dans leurs choix alimentaires. Cela dit, la souveraineté est une forme d'exigence à tout peuple d'avoir la capacité à construire leur propre système alimentaire avec leur propre moyen sans aucune autorité extérieure. Autrement dit, un peuple ne peut construire un système alimentaire durable que s'il possède la capacité réelle (matérielle, économique et politique) de produire et de choisir sa propre nourriture. C'est précisément dans ce contexte que l'agriculture urbaine peut devenir un instrument stratégique, car elle rapproche lieux de productions des espaces de consommations renforçant ainsi le contrôle des citoyens sur leur alimentation. Ainsi, l'agriculture urbaine, par sa capacité à rapprocher production et consommation, améliore l'autonomie alimentaire des peuples en réduisant leurs dépendances aux filières industrielles et aux importations. Pour (M. Altieri, 2012, p. 54), « l'agriculture urbaine réduit la vulnérabilité des villes en diversifiant les sources d'approvisionnement local », à travers ses diverses activités telles que l'élevage animal, la pisciculture et le maraîchage pratiqués dans les villes et à périphérie.

Cette diversification des cultures est une source alimentaire solide pour les ménages urbains et essentielle dans les pays dépendants des importations. Car, elle permet non seulement de réduire les risques de pénuries alimentaire liée aux fluctuations incessantes du marché mondial, aux crises géopolitiques, et aux effets destructeurs du changement climatique sur les systèmes agricoles, mais aussi donne le libre de choix au consommateur. (D. Boccanfuso et M-E. Yergeau, 2020, p. 2). Semblent avoir raison de souligner que : « L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) est souvent perçue comme le potentiel d'assurer une part importante des besoins alimentaires des populations urbaines ». Cela dit, elle participe aussi à l'amélioration de la qualité nutritionnelle. Il est clair que ce n'est pas seulement dans l'apport quantitatif qu'il faut mesurer la contribution de l'agriculture urbaine, même si celle-ci contribue à nourrir certaines familles démunies. « Elle fournit des produits dont le rôle

nutritionnel pourrait s'avérer de plus en plus important » (E. A. Komlan ; Bricas, 2025, p.5). À cet effet, elle favorise la disponibilité permanente des légumes et fruits frais ; elle fournit par la même occasion plus de calorie, de vitamines, des minéraux utiles pour lutter contre les maladies liées à la malnutrition urbaine et infantile. Ainsi, la possibilité de produire localement des denrées alimentaires de première nécessité notamment les légumes, les laitues, l'aubergine l'ognon, des fruits frais, etc, constitue un avantage nutritionnel dans les villes ivoiriennes où les denrées importées sont frelatées et/ou pollués. « La consommation soutenue de tels produits à faible densité énergétique, riche en fibre et en antioxydant présente des avantages nutritionnels pour prévenir les maladies telles que l'obésité, le diabète type II, les maladies cardio et cérébro-vasculaires et certains cancers qui se développent en ville » (N. Bricas, S. Dury, et al p.1). Cette situation souligne l'importance de faire la promotion de l'agriculture urbaine pour soutenir et répondre aux besoins alimentaires des populations citadines.

De plus, cet idéal de souveraineté alimentaire ne peut être pensé indépendamment de la justice sociale, car l'accès équitable à une alimentation saine constitue un droit fondamental. Comme l'affirme (J. Rawls, 1971, p. 75), « les inégalités sociales doivent être organisées de manière à bénéficier aux plus désavantagés » Cette exigence normative rappelle que tout système alimentaire juste doit corriger les disparités entre groupes sociaux, notamment dans les villes africaines où les ménages modestes sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire. En Côte d'Ivoire, l'agriculture urbaine joue précisément un rôle crucial en fournissant des aliments frais à coût abordable aux populations vulnérables, tout en créant des opportunités économiques qui contribuent à réduire ces inégalités.

Plusieurs études montrent que l'agriculture urbaine contribue à une meilleure distribution des ressources alimentaires en ville. Selon (Olanrewaju B. Smith et P. Moustier, 2004, p. 46), « l'agriculture urbaine permet de résoudre certaines questions sociales graves en jouant un rôle d'intégration pour les populations marginalisées. Ce rôle intégrateur se manifeste d'une part par l'accès facilité à des produits frais à moindre coût, et d'autre part par l'insertion professionnelle des jeunes, des femmes et des migrants. Dans les zones urbaines de Côte d'Ivoire, les activités maraîchères représentent souvent une source de revenu secondaire — voire principale — permettant aux ménages de compenser la précarité économique.

La dimension économique de la justice alimentaire est également documentée par (N. Bricas, et Al, 2014, p. 5), qui estiment que « l'agriculture et l'élevage urbains occupent entre 5 et 30 % de la population active selon les villes ». Ce constat montre que l'agriculture urbaine n'est pas marginale : elle s'impose comme un levier de réduction de la pauvreté et un moyen efficace de renforcer l'autonomie financière des ménages urbains. En Côte d'Ivoire, où le chômage des jeunes est un défi majeur, l'agriculture urbaine offre une alternative concrète qui améliore indirectement l'accès à l'alimentation par l'augmentation des revenus.

Enfin, l'agriculture urbaine permet une démocratisation de l'accès à une alimentation saine. (O. De Schutter, 2011, p. 18), insiste sur le fait que l'autonomie alimentaire n'est pas seulement une capacité économique, mais également une forme de pouvoir politique dès lors, « la relocalisation de la production alimentaire redonne aux citoyens un contrôle démocratique sur leur système alimentaire » l'agriculture urbaine en permettant aux citoyens d'accéder directement à des alimentations produits localement, constitue ainsi un moyen concret de réappropriation du système alimentaire.

En outre, elle favorise la participation démocratique par l'émergence de jardins communautaires, coopératives urbaines et initiatives locales en agriculture urbaine renforcent cette dimension démocratique, en permettant aux habitants de s'approprier leur système alimentaire. Ainsi, comme on peut le constater, la nourriture est aujourd'hui utilisée comme une arme stratégique pour mener des guerres d'hégémonie et d'intimidation dont les gagnants sont ceux qui maîtrise à la fois la production et la distribution. L'agriculture urbaine en favorisant une coopération inter-professionnalisme et citoyenne semble en mesure de concrétiser certaines valeurs centrales de la souveraineté alimentaire à savoir : crée un cadre institutionnel solide au développement de l'agriculture locale. C'est dans cette même tendance, que (O. De Schutter, 2014, p.112), note que la transition vers des systèmes alimentaires durables passe par une gouvernance territoriale participative ». Bref, malgré le fait que l'agriculture urbaine puisse contribuer à la souveraineté alimentaire des villes de la Côte d'Ivoire, sa vulgarisation reste timide et ses techniques encore rudimentaires.

## 2- Les limites structurelles, économiques et politiques de l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire

Malgré les potentiels de l'agriculture urbaine à soutenir la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire, celle-ci se heurte aux obstacles structurels face à l'urbanisation rapide qui ne profite pas toujours à l'agriculture et aux paysans. L'urbanisation accélérée des villes, transforme des terres agricoles en zones résidentielles ou commerciales. (H. Lefebvre, 1974, p. 47) montre que « l'espace urbain résulte d'un rapport de forces ». Les terrains disponibles sont prioritairement destinés aux activités immobilières, administratives ou commerciales, reléguant l'agriculture à des espaces résiduels temporaires. Dans les villes comme Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro, les dynamiques économiques rendent difficiles la mise en place d'une agriculture durable en zone urbaine. En absence de titre foncier, les producteurs urbains et péri-urbains se retrouvent contraint à travailler sur des espaces non-irrigables et moins fertiles. « La pression foncière existe dans les zones du Sud, Sud-est, Centre et Nord » (Hubert de Bon et al, 2019, p. 7).

Cette difficulté d'accès à la terre et l'insécurité foncière pour les agriculteurs urbains réduit non seulement la force de production alimentaire mais aussi favorise une concurrence déloyale entre l'agriculture urbaine et les cultures de rente : d'où la dépendance aux importations alimentaires. (S. Vandana, 1988, p. 115) dit donc vrai quand elle écrit « la globalisation détruit la capacité des communautés locales à se nourrir elles-mêmes ». Cet état des faits n'est pas sans conséquences sur les modes de vie des ménages urbains en général et en particulier les plus démunies sont les principaux vulgarisateurs l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire. De même, il existe un manque d'infrastructures adéquates capables de soutenir les producteurs en fourniture d'intrant organiques.

Aussi, faut-il reconnaître les acteurs de la filière manques de formations qualifiantes, d'encadrements et de compétences. Il n'existe pas encore d'appui technique aux producteurs de la part des collectivités locales. De plus, ces agriculteurs peinent à obtenir du matériel adapté et moderne comme des systèmes hydroponiques, des fermes verticales, des serres, etc.

Au niveau politique et économique, l'agriculture urbaine manque d'objectifs clairement défini. Cette réalité se traduit par le manque d'intégration et de reconnaissance législative de l'agriculture urbaine dans des prises de décisions politiques. Plus grave encore, les budgets publics, parapublics et/ou privés alloués au développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire sont plus concentrés sur les cultures d'exportations. La faible implication de l'État et des collectivités locales à la vulgarisation de l'agriculture urbaine souligne aussi ce manque de volonté politique. Il existe également le faible capacité d'investissement au niveau des unités de producteurs et des groupements/coopératives agricole.

Par ailleurs, il existe le problème de financement, le coup élève des semences, de l'engrais, des outils, l'eau et l'énergie. Aussi, l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire est confrontée aux problèmes d'organisations et d'accès au marché, faute du mauvais état des réseaux routiers. Ces obstacles combinés provoquent souvent un désintérêt des jeunes à la filière, ce qui crée non seulement un déficit de main-d'œuvre, mais aussi de production alimentaire. D'où la nécessité d'établir des stratégies politiques pour soutenir l'agriculture urbaine afin d'atteindre l'idéal normatif de la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire.

## 3- Quelles stratégies politiques pour soutenir l'agriculture urbaine, la souveraineté et la durabilité alimentaire

Pour atteindre la souveraineté alimentaire, les autorités ivoiriennes ont adopté depuis 2000 de nouvelles stratégies à travers le Plan National de Développement (PND) visant à améliorer la productivité agricole, à stabiliser la compétitivité des produits locaux sur le marché mondial, y compris la transformation locale des produits agricoles. De plus, la mise en place d'autres programmes comme ceux du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA); la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR); le Projet Agro-industriel dans la région du Bélief (2PAI- Belief) et le Programme Stratégique de transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI) ont contribué à accroître la production alimentaire, réduire la dépendance aux importations et promouvoir la transformation locale des produits agricoles. Mais, ces stratégies et programmes ne touchent pas la plupart du temps la filière de l'agriculture urbaine.

Face à ces tensions, l'État peut jouer un rôle décisif. Il s'agit d'abord d'intégrer l'agriculture urbaine à la planification urbaine. (J. Jacobs, 1961, p. 372) soutient qu'une ville doit être « un organisme vivant, capable de s'adapter » cela dit, il faut planifier des zones agricoles protégées, sécuriser le foncier et encourager les toits agricoles permettrait d'inscrire cette pratique dans la durée. Aussi l'action politique doit faciliter le renforcement des capacités techniques et sociales des acteurs urbains. P. Freire, (1970, p. 72) écrit que « l'émancipation passe par l'éducation » sans une éducation agricole, solide l'agriculture urbaine ne pourra pas pleinement soutenir la souveraineté alimentaire. Des programmes de formation en agroécologie, en gestion durable de l'eau et en compostage offrirait aux populations les compétences nécessaires pour produire de manière durable.

Au niveau financier, il faut mettre en place des fonds de soutien financier publics, parapublics ou privés, c'est-à-dire créer des banques de subvention agricole, et de crédit aux producteurs agricoles avec un taux d'intérêts zéro. De même, il faut favoriser des aménagements urbains adaptés à l'agriculture urbaine, en dotant des paysans des moyens matériels et des semences de qualité nécessaire pour accroître la production agricole locale.

L'alimentation durable repose également sur une responsabilité écologique. H. Jonas, 1990, p. 42) insiste sur l'obligation morale de préserver les conditions de vie des générations futures (Le Principe responsabilité, Adopter des méthodes agricoles écologiques en ville recyclage organique, réduction des intrants chimiques, agriculture hors-sol durable contribue à répondre à cet impératif

Enfin, une gouvernance alimentaire participative est indispensable. Jürgen Habermas (1987 [1981], p. 145) affirme que « la légitimité politique se fonde sur la participation de tous au débat public ». Impliquer municipalités, producteurs, consommateurs, chercheurs et organisations citoyennes consoliderait la souveraineté alimentaire, en garantissant transparence et inclusivité. A ce niveau, toutes les parties prenantes, notamment l'État, les municipalités et les scientifiques doivent agir de concert, pour renforcer la résilience du système alimentaire local.

Ainsi, l'État a une double missions tant au niveau international, que national. Au niveau international, l'État doit mettre en place une politique de régionalisation des compétences agricoles. Cette politique consistera au transfert des modèles d'agriculture urbaine, des savoir-faire et des techniques des pays développés vers la sous-région ouest africaine. Il sera question de la collaboration entre les gouvernements, les entreprises publiques et/ou privés et même au niveau des paysans afin de faire face à l'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire. Quant au niveau national doit définir les grands axes de l'agriculture avec des objectifs clairs. Cela dit, il doit structurer la politique agricole selon les réalités nationales en y intégrant l'agriculture urbaine.

Dans cette même vision politique, les municipalités ont pour mission de faciliter l'accès des terres cultivables aux producteurs et des personnes désireuses intégrées les cultures urbaines ; d'inclure des espaces de jardinages dans les projets de lotissement urbain ; d'apporter des soutiens techniques et matériels aux agriculteurs urbains ; de planifier la production en fournissant des intrants organiques et des semences de qualité aux agriculteurs ; et de faciliter l'accès des produits sur les marchés en faisant la promotion des circuits courts. Il en est de même pour les scientifiques.

Pour une meilleure contribution de l'agriculture urbaine à la souveraineté et la sécurité alimentaire, il est important de diversifier la filière du jardinage urbain et péri-urbain. Cela exige la prise en compte des innovations technologiques nouvelles telles que les fermes verticales, l'aquaponie, l'hydroponie ainsi que l'agriculture intelligente. Ces nouvelles technologies ont d'une part, la capacité d'optimiser la production alimentaire urbaine en Côte d'Ivoire. Et d'autre part, à gérer les problèmes d'accès aux terres cultivables et aux effets du changement climatique. Contrairement aux modèles actuels de l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire qui nécessitent de grande surface de terre et de grande quantité d'eau, les nouvelles technologies de l'agriculture urbaine ont la capacité de produire de grandes quantités d'aliments sur un espace réduit en utilisant moins d'eau. Cela dit, ces nouvelles technologies culturales, en plus de fournir des aliments de qualité, ont aussi pour but de résoudre les défis d'accès aux terres et ressources foncières. L'utilisation des données et d'intelligences artificielles sont d'une importance capitale pour les rendements. Tel est le cas dans les pays développés en l'occurrence la Chine qui emploie davantage l'IA dans le développement de son agriculture. Ainsi, la mise en œuvre de ces innovations agricoles en

Côte d'Ivoire pourrait contribuer à la création d'emplois et de richesses décentes pour la jeunesse en quête d'emploi et de bien-être, en tant que des formateurs ou instructeurs, des conseillers, et des techniciens agricoles.

## Conclusion

L'agriculture urbaine, bien que sa vulgarisation soit insuffisante pour répondre à tous les besoins alimentaires des villes ivoiriennes, apparaît comme un outil stratégique pour renforcer la souveraineté alimentaire. Elle favorise l'autonomie, la justice sociale et la participation citoyenne, conformément aux analyses de Sen, Rawls et Arendt. Toutefois, ses limites foncières, économiques et politiques confirment les critiques de Lefebvre, Harvey et Shiva concernant les contraintes urbaines et mondiales qui pèsent sur les systèmes alimentaires.

Pour dépasser ces tensions, l'État doit repenser la planification urbaine, soutenir les initiatives locales, promouvoir l'agroécologie, instaurer une gouvernance participative et privilégier les nouvelles technologies agricoles surtout dans le domaine du vivrier. Ce modèle, inspiré des principes de Jonas et Habermas, permettrait de concilier urbanisation, souveraineté et durabilité. Ainsi, l'agriculture urbaine peut devenir un élément essentiel d'une politique alimentaire moderne, juste et tournée vers l'avenir en Côte d'Ivoire.

## Références bibliographiques

- ALTIERI, Miguel A. (2012). *Agroecology: The Science of Sustainable Agriculture*. Boca Raton, CRC Press, 150p
- ARENDRT Hannah, 1958, *The Human Condition*. Chicago, University of Chicago Press, 372p.
- BOCCANAFUSO Dorothee et YERGEAU Marie-Eve, 2-4 mars 2020, *Agriculture urbaine, pauvreté et sécurité alimentaire : un portail du Mali*, Rabat, Université Mohamed V de Rabat, 21p.
- BRICAS Nicolas, DURY Sandrine, 2003, *Sécurité alimentaire et urbanisation ; enjeux pour l'agriculture intra et péri-urbaine*, Montpellier cedex 5. Adel, Copyright Académie d'Agriculture de France, 12p.
- DE BON Hubert, FONDIO Lassina, 2019, Programme d'appui Au développement des filières manioc et maraichers en Côte D'ivoire (Pro2m) ; *Etude d'identification et d'analyse des contraintes à la production maraîchère selon les grandes zones agro-climatiques de la Côte d'Ivoire*. PS n°009/FIRCA/DCARA/PRO2M/2018, Rapport expertise, Abidjan, Cirad, 140p.
- DE SCHUTTER Olivier, (2011). Report on the Right to Food. New York : United Nations Human Rights Council, p. 18.
- DE SCHUTTER Olivier, (2014), *The Political Economy of Food Systems Reform*. Cambridge, Polity Press, p. 250.
- DESMARAIS et AURELIE Annette, 2012, « les paysannes de la via campesina et la souveraineté alimentaire », in *Christine verschuur; Genre, changement agraires et alimentaire*, Genève, Cahiers Genre et développement, n°8, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, pp.443, 453.
- DUCROQUET H et al, 2017, « *l'agriculture de la Côte d'Ivoire à la loupe : État des lieux des filières de production végétale et animale et revue des politiques agricoles* », Luxembourg, Office of the European Union, 244p
- FREIRE Paulo, 1970, *la pédagogie des opprimés*. Rio de Janeiro, Paz e Terra, 298p
- HABERMAS Jürgen, 1987 [1981], *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris, Fayard, 480p.
- HARVEY David, 1985, *urbanisation de la Capitale*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 288p.
- JACOBS Jane, 1961, *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Random House, 458p.
- JONAS Hans, 1990 [1979], *Le Principe responsabilité*, Paris, Flammarion, 460p.
- LEFEBVRE Henri, 1986, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485p.
- MOUGEOT Luc J.A, (2006), *Growing Better Cities: Urban Agriculture for Sustainable Development*. Ottawa, International Development Research Centre, 312p.

OLANREWAJU B. SMITH, P Moustier et al, 2004, *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone Enjeux, concepts et méthodes*, Londres, Earthscan. <https://doi.org/10.3917/ried.237.0137>.

RAWLS John, 1971, *A Theory of Justice*, Cambridge, Harvard University Press, 666p

ROSAN VALLON Pierre, 2008, *La Légitimité démocratique, Impartialité, réflexivité, proximité* Paris, Seuil. 367p.

SEN Amartya, 1999, *Development as Freedom*, Oxford, Oxford University Press.

SHIVA Vandana, 1988, *Staying Alive Women Ecology and Development*, Londres, Zed Books. 233p.

Schweizer Rémi and Mumenthaler Cyril, 2017, *Agriculture urbaine et souveraineté alimentaire à Genève (Suisse), machines à consentement ou moteurs d'hybridation du référentiel agricole dominant ?* Université du Québec, Montréal, Éditions Vertigo, <https://id.erudit.org/iderudit/1058383ar>, Consulté le 20 Mai 2025.